

LA GAZETTE DROUOT



EN VENTE

Henri Lebasque

Cette toile représentant un bar de plage à Cannes invite à profiter des plaisirs estivaux



focus

Henri Cartier-Bresson
au Palazzo Grassi, à Venise

patrimoine

Cordouan,
le roi des phares

analyse

Le Muy, le nouveau triangle
d'or du Var

L'AGENDA
DES VENTES
DU 25 JUILLET
AU 6 SEPTEMBRE
2020

Michael Likierman, au service du patrimoine maralpin

Chez les Anglo-Saxons, celui qui a réussi se doit de « redonner » à la société du temps ou de l'argent. **Un principe appliqué à la lettre par ce businessman venu du Royaume-Uni**, cheville ouvrière de trois sauvetages patrimoniaux, à Menton et Roquebrune-Cap-Martin.

PROPOS RECUEILLIS PAR MYLÈNE SULTAN

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 2002, homme d'affaires avisé – il a notamment importé en France l'enseigne Habitat fondée à Londres par Terence Conran –, citoyen français depuis décembre 2019, Michael Likierman (né en 1940) apparaît comme le digne successeur de ces Britanniques qui, au siècle dernier, ont construit leur petit paradis dans le sud-est de la France au climat si doux. Arrivé dans l'Hexagone il y a près d'un demi-siècle avec sa femme, il est tombé sous le charme d'un vieux jardin à l'abandon, dominant la baie de Menton. En 1995, le couple a acquis le domaine des Colombières, conçu par Ferdinand Bac dans les années 1920, puis a relevé des ruines son jardin historique et sa maison, avant de s'employer à sauver d'autres sites patrimoniaux à proximité.

Comment passe-t-on des affaires à la sauvegarde du patrimoine en péril ?

Cela s'est fait assez naturellement car, durant ma vie professionnelle, j'ai toujours construit. Quand vous avez la fibre entrepreneuriale, cela touche tous les domaines de votre vie : vous voyez quelque chose qui a besoin d'être reconstruit – une maison ou un jardin – et vous vous lancez !

Comment avez-vous découvert le domaine des Colombières, à Menton ?

Nous sommes arrivés à Menton par hasard. Nous avons une résidence secondaire à Saint-Rémy-de-Provence où ma femme concevait un jardin, petit mais beau. Elle ne voulait plus lutter contre le mistral qui souffle et assèche tout. Elle a assisté à un colloque à Menton sur l'avenir des jardins privés d'exception. À cette occasion, elle a visité Les Colombières. Le soir, elle m'a appelé et m'a dit : « J'ai trouvé quelque chose : c'est une ruine, c'est du boulot, ça va nous occuper. » Nous étions en 1992. Pendant trois ans, nous avons attendu que la succession se règle entre les héritiers d'Émile Ladan-Bockairy, pour qui Ferdinand Bac avait dessiné le domaine. Nous avons étudié l'abondante documentation qu'il avait laissée, notamment ses dessins représentant les différentes fabriques : le chemin des jarres, l'enfant au papillon, la fontaine de Nausicaa... Vous savez, Les Colombières, c'est une œuvre d'art totale. Ferdinand Bac, petit-fils du roi Jérôme et artiste complet, a aussi peint les fresques de la maison et du patio, dessiné les meubles. Il est connu comme caricaturiste, mais c'était aussi un architecte, un peintre, un paysagiste, un jardinier, un ferronnier... Ladan-Bockairy lui

avait donné carte blanche pour agrandir la petite maison d'origine et transformer l'olivieraie. Il est arrivé ici en 1919 et, en 1925, tout était achevé.

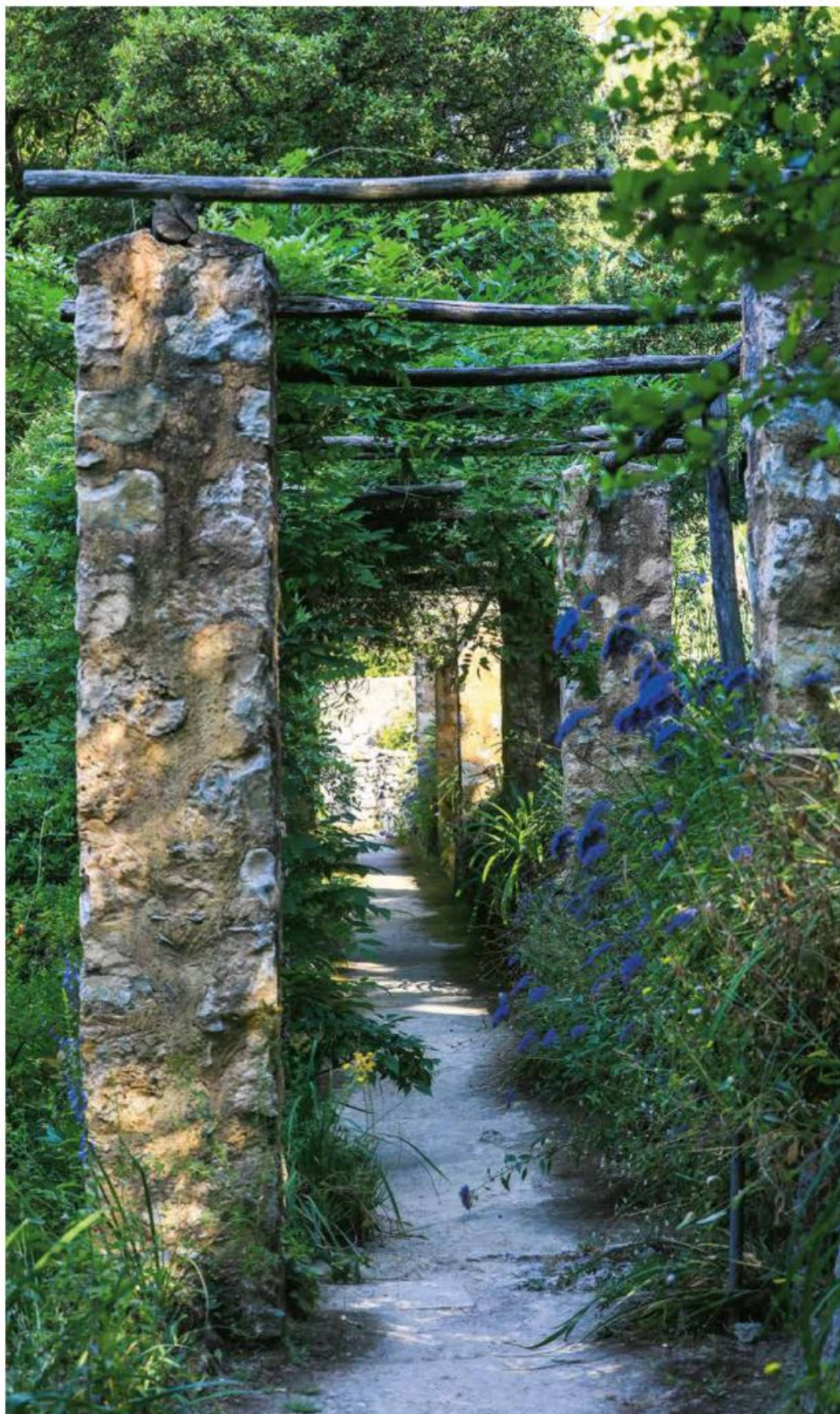
Comment avez-vous envisagé la restauration de ce lieu classé en 1991 ?

Nous étions prêts à la prendre complètement en charge, mais nous voulions aussi rendre la maison plus agréable à vivre. Nous avons donc négocié avec les architectes des Monuments historiques pour refaire la plomberie, créer des salles de bains, installer la climatisation, creuser une petite piscine. Nous avons pu trouver un terrain d'entente, car les architectes souhaitaient sauver le bâtiment qui avait beaucoup souffert, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'il avait été transformé en hôpital pour officiers italiens convalescents. Une fois le gros œuvre achevé, nous avons fait restaurer les fresques par des artisans italiens habitués à travailler dans les églises. Ils sont restés ici deux ans.

Que restait-il des jardins ?

Ils étaient à l'abandon, mais on en devinait la structure. Nous avons conservé les arbres, reconstruit les fabriques, en ayant parfois la chance de retrouver des entreprises qui ➔





Jardin de Serre de la Madone.
© VILLE DE MENTON

➔ avaient travaillé pour Ferdinand Bac. Le ministère de la Culture nous a orientés vers deux paysagistes talentueux, Arnaud Maurières et Éric Ossart. Avec Margaret, ma femme, ils ont replanté tout le jardin, veillant à alterner les floraisons, à ouvrir les perspectives telles que les avait pensées leur créateur, à dégager les vues sur Menton. Il a fallu cinq ans pour que le jardin puisse renaître.

Vous vous êtes ensuite penché sur le sort de la Serre de la Madone : quel a été votre rôle ?

En 2000, lorsque nous nous sommes installés aux Colombières, le Conservatoire du littoral venait d'acquérir la Serre de la Madone, dans le vallon de Gorbio, à la sortie de Menton. Ces quelque huit hectares dessinés dans les années 1920 par Lawrence Johnston, également propriétaire du Hidcote Manor Garden (au nord du Gloucestershire, ndlr), avaient échappé à un programme de lotissements. Mais ils étaient en très mauvais état et on ne distinguait plus rien de l'architecture paysagère si originale voulue par son auteur. Le Conservatoire du littoral souhaitait confier la restauration des lieux à la ville, comme cela se fait couramment. Mais celle-ci a préféré mettre en avant les propriétaires britanniques de jardins mentonnais – dont moi. Avec quatre autres passionnés, spécialisés en botanique ou en histoire des jardins, nous avons formé une association et commencé à réfléchir. Mon rôle a été d'insuffler une énergie, de définir une vision commune, comme le fait un chef d'entreprise. J'ai aussi été à la pêche aux financements : il nous fallait trouver cinq millions d'euros, dont la moitié de subventions publiques. Pour le reste, nous avons levé un peu plus de deux millions d'euros, essentiellement auprès de sociétés qui trouvaient un intérêt à associer leur image à

à voir

Les Colombières,

312, route de Super-Garavan,
Menton (06). Visite des jardins
uniquement sur réservation :
www.lescolombieres.com
ou 04 92 10 97 10.

Serre de la Madone,

74, route du Val-de-Gorbio,
Menton (06).
Uniquement sur réservation
au 04 92 10 97 10.



Domaine des Colombières.

© MASSIMO LISTRI

cette opération de sauvegarde. Vous savez, tout le monde est d'accord pour restaurer un jardin. C'est une cause si belle !

Troisième aventure : la restauration de la villa d'Eileen Gray, à Roquebrune-Cap-Martin...

La restauration de ce lieu exceptionnel a piétiné pendant une bonne dizaine d'années. Des travaux avaient été entrepris, mais il n'y avait pas de vision d'ensemble et le Conservatoire du littoral, propriétaire, ne parvenait pas à s'en sortir. On m'a demandé de m'en occuper. Là aussi, j'ai créé une association, Cap Moderne, avec des experts des domaines bien précis, car la villa est un bâtiment complexe, qui requiert des spécialistes pointus. Comme pour la Serre de la Madone, j'ai essayé d'agir comme un catalyseur. Nous avons décidé de

restaurer la villa dans son état de 1929. Puis, progressivement, nous en sommes venus à restaurer également le mobilier fixe. Enfin, grâce à l'enthousiasme des architectes présents, nous nous sommes lancés dans une restitution des meubles conçus par cette géniale architecte irlandaise. Nous sommes en train de refaire la table «E-1027» et le fauteuil «Bibendum» tels qu'ils apparaissaient dans l'inventaire de 1929. À l'automne, je remettrai les clés de la villa Eileen Gray au Centre des monuments nationaux, désormais en charge de la conservation et de l'exploitation du site.

Pourquoi tant d'intérêt et d'ardeur pour la cause du patrimoine ?

J'ai eu la chance de toujours vivre dans de beaux endroits. Ce goût pour les belles pierres, je crois que je l'ai attrapé durant mes

études, au collège de Stowe à Buckingham, installé dans un ancien palais ducal. En ce qui concerne mon action en faveur du patrimoine, c'est peut-être mon côté britannique. Dans la mentalité anglo-saxonne, il y a la notion de *giving something back* : il faut rendre à la société ce qu'elle vous a permis d'obtenir. Le mécénat, très développé chez les Britanniques et les Américains, vient de là. En France, tout doit venir de l'État tandis que nous considérons que l'État ne doit pas et ne peut pas tout prendre en charge. Alors, on devient bénévole, on donne de l'argent, ou du temps. Pour moi, qui aime la France au point d'en avoir pris la nationalité en décembre dernier, agir en faveur du patrimoine est une évidence. ■